

RÉSEAU D'AQUEDUC DU VILLAGE

AVIS PRÉVENTIF D'ÉBULLITION

Saint-Mathieu-du-Parc, vendredi le 12 octobre 2018

Aujourd'hui, à compter de 17h00 et ce, pour une durée approximative de 3 semaines, le temps de la durée des travaux de revitalisation du noyau villageois, nous vous demandons de bien vouloir faire bouillir votre eau potable avant son utilisation.

L'entrepreneur responsable des travaux a procédé, sur le réseau d'aqueduc existant, à l'installation d'un réseau d'aqueduc temporaire afin de pouvoir maintenir l'alimentation en eau des résidences touchées par lesdits travaux.

Ainsi, par mesures préventives, il est important :

- **De ne pas consommer (boire) l'eau, et ce jusqu'à la levée de l'avis d'ébullition;**
- **De consommer de l'eau bouillie (au moins une minute) ou embouteillée pour boire, se brosser les dents, faire de la glace, laver la vaisselle ainsi que laver et préparer les aliments et ce, jusqu'à avis contraire.**

** Pour ce qui est de l'utilisation des bains/douches, cela est acceptable tout en s'assurant de ne pas avaler d'eau. Pour les jeunes enfants, il est donc recommandé de mettre très peu d'eau dans la baignoire et de limiter le temps du bain;

Nous vous aviserons dès que possible de la levée de l'avis préventif d'ébullition

Nous sommes désolés des inconvénients que cette situation peut occasionner et nous vous remercions de votre compréhension.



Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière
12-10-2018